



LOÏC CHESNAIS-GIRARD
Président de la Région Bretagne
Prezident Rannvro Breizh
Prezident de la Région Bretagne

« Nous mettons tout en œuvre pour que les jeunes breton·e·s réussissent leurs années Lycée. Parce que légal accès au Bien-manger, tout comme être bien accueilli·e au Lycée, est primordial pour nous, je suis fier que dorénavant, nos tarifs soient solidaires et accessibles à tou·te·s. »

**INSCRIVEZ-VOUS
À PARTIR DU 1^{er} JUIN**

Sans inscription de votre part, le tarif maximum vous sera appliqué
(4,60€ par repas et 12,90€ par nuitée).

bretagne.bzh/dansmonlycee



Besoin d'aide pour vous inscrire ?

CONTACTEZ-NOUS AU 02 23 20 60 00

Avril 2023 - Conception : Direction de la communication / Région Bretagne - Impression par VML 93



AVEC LA RÉGION,
DANS MON LYCÉE, JE SUIS...

**bien accueilli·e
en forme**

**AVEC DES
NOUVEAUX TARIFS
ACCESSIBLES ET
SOLIDAIRES**

**INSCRIPTION
INDISPENSABLE
EN LIGNE**

À PARTIR DU 1^{er} JUIN



En 2022, pour plus de solidarité entre les lycées et les familles et pour favoriser le Bien-manger, la Région fait évoluer ses tarifs de restauration et d'hébergement.

DES TARIFS

- > Calculés selon vos ressources
- > Harmonisés entre les 115 lycées
- > Solidaires entre les familles et entre les lycées publics bretons

LE SAVIEZ-VOUS ?

- > 55 000 élèves demi-pensionnaires sont servis dans les restaurants scolaires
- > 12 000 élèves sont accueillis dans les internats
- > 60 % en moyenne du coût du repas est financé par la Région

QUI EST CONCERNÉ ?

Toutes les familles dont l'un des enfants est lycéen, apprenti ou étudiant dans un lycée public ou élève dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) breton.

Jusqu'alors, environ 600 tarifs cohabitaient sur le territoire. En 2022, la Région harmonise ses grilles et propose 6 tarifs simplifiés, accessibles et solidaires, dans tous les lycées publics bretons, pour une plus juste contribution des familles.

Il est indispensable de vous inscrire en ligne sur bretagne.bzh/dansmonlycée pour accéder aux nouveaux tarifs.

En prenant à sa charge 43 à 66 % du coût d'un repas selon le quotient familial, la Région propose un repas complet et équilibré à partir de 2,70 € aux familles.



Tarif journalier restauration lycéen-ne-s, étudiant-e-s et apprenti-e-s

TRANCHE TARIFAIRE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF REPAS AU FORFAIT*	TARIF A LA PRESTATION**
1	≤ 700	2,70 €	3 €
2	≤ 900	3 €	3,30 €
3	≤ 1100	3,30 €	3,60 €
4	≤ 1500	3,70 €	4 €
5	≤ 1700	4 €	4,30 €
6	> 1700	4,30 €	4,60 €

* La formule au forfait concerne les élèves qui s'inscrivent au forfait 3, 4 ou 5 jours.

** La formule à la prestation concerne les élèves qui paient leur repas lors de leur passage effectif au self.

Le choix de la formule appartient à l'établissement qui peut proposer des repas au forfait, au ticket ou les deux. Le tarif au ticket repas occasionnel pour les lycéés ne proposant que la formule au forfait est de 4,60 €.

Tarif journalier* hébergement

TRANCHE TARIFAIRE	QUOTIENT FAMILIAL	LYCÉENS ET APPRENTIS	ÉTUDIANTS
1	≤ 700	8,10 €	10,90 €
2	≤ 900	9 €	12 €
3	≤ 1100	9,90 €	13,10 €
4	≤ 1500	11,10 €	14,40 €
5	≤ 1700	12 €	15,50 €
6	> 1700	12,90 €	16,60 €

* Tarif journalier (2 repas + 1 nuitée avec petit déjeuner)